

devint membre du personnel et fut le premier de toute une série de spécialistes dont la Commission s'assura les services. La loi adoptée au cours de la même année aux fins de permettre à la Commission géologique de poursuivre son activité, prévoyait l'établissement d'un musée géologique ouvert au public et où seraient exposés spécimens, volumes et instruments.

En 1874, on commença à enregistrer le nombre de visiteurs au Musée; de mai 1874 à avril 1875, on en compta 1,017 et, au cours de l'année close en avril 1896, 31,595. Un don fait au Conseil des instituteurs d'Elora (Ont.) en 1874 marqua les débuts du service de distribution de minéraux, de roches et d'autres spécimens d'histoire naturelle aux écoles. Les programmes de conférence du Musée débutèrent en 1912 par une série de conférences pour écoliers après les heures de classe. En 1915, le Musée commença à offrir des conférences le samedi matin pour les enfants et, le soir, pour les adultes; ce genre de conférences fait encore partie de ses services réguliers.

Le champ d'action du Musée fut élargi par la loi adoptée le 28 avril 1877, qui prévoyait de meilleurs moyens pour subvenir aux besoins de la Commission géologique et d'histoire naturelle du Canada, ainsi qu'à l'entretien du Musée qui en faisait partie. D'après les dispositions de cette loi, la Commission devait étudier la flore et la faune du Dominion, faire rapport de ses travaux et continuer la collection de spécimens nécessaires à un musée national d'histoire naturelle, de minéralogie et de géologie. Dès l'adoption de la loi de 1886, la Commission géologique du Canada reçut l'autorisation de distribuer, de temps à autre, des publications concernant la Commission. Cette autorisation permit au Musée d'élaborer ses célèbres séries de bulletins scientifiques sur les recherches de son personnel.

La loi de 1877 établit la Commission géologique et le Musée en permanence et autorisa la nomination de spécialistes pour entreprendre des recherches en histoire naturelle. En 1882, M. John Macoun fut chargé de fonder la Division de biologie; ce botaniste de marque avait participé à l'expédition de M. Sanford Fleming dans l'Ouest canadien en 1871.

Le rapport Macoun de 1874 a servi de base à l'instauration de l'agriculture dans l'Ouest canadien. En outre, M. Macoun publia une nomenclature des oiseaux du Canada. En 1895, le Musée entreprenait des recherches en anthropologie canadienne, sous la direction de M. George M. Dawson, troisième directeur de la Commission géologique.

Avant 1880, le Musée occupait divers édifices à Montréal mais, cette année-là, la Commission géologique fut déménagée à Ottawa dans l'ancien hôtel Clarendon, rue Sussex. On commença la construction du Victoria Memorial Museum en 1904 et la Commission géologique s'y transporta en 1910. Sous la direction de R. W. Brock, alors directeur de la Commission, le Musée entreprit un programme accru de recherches et d'expositions, dont la réalisation fut, malheureusement, ralentie durant la Première Guerre mondiale, par l'incendie du Parlement (1916) qui obligea les Chambres à siéger dans l'édifice du Musée jusqu'en 1919. Plus tard, l'agrandissement des salles d'étalages se révéla difficile du fait que le Musée partageait son édifice avec la Galerie nationale et la Commission géologique du Canada.

En 1927, toutefois, le gouverneur général en conseil autorisait le Musée du ministère des Mines à prendre le nom de «Musée national du Canada». Le Musée fut rattaché au ministère des Ressources et du Développement économique (aujourd'hui le ministère du Nord et des Ressources nationales) en 1950, puis au Secrétariat d'État en 1964. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, surtout après la nomination de M. Frederick J. Alcock comme conservateur en chef, le Musée a augmenté son personnel de recherches, d'enseignement et d'expositions, en vue de jouer un rôle plus important dans la vie culturelle du Canada et d'exécuter les tâches qui lui sont spécialement assignées.

Les attributions d'un grand musée consistent à recueillir, conserver, entreposer et étudier des spécimens ou objets se rapportant aux diverses disciplines qui sont de sa compétence. Interviennent ensuite ses spécialistes, qui effectuent des recherches appropriées et en publient les résultats afin de permettre une connaissance plus complète des sujets